



Exemple de déclaration à la préfecture

• Modifications statutaires

Le, à..... (sur papier à en-tête de l'association)

Monsieur le Préfet (ou sous-Préfet),

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, de déclarer les modifications apportées par l'assemblée générale du ... aux statuts annexés à la déclaration de notre association en date du

Ci-joint, deux exemplaires du texte des modifications (ou des nouveaux statuts), dûment approuvés par nos soins.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire,
(nom et signature)

Le président,
(nom et signature)

(NDLR : en principe, la déclaration de modification des statuts doit être signée par deux membres du bureau.)

• Changement parmi les responsables

Le, à..... (sur papier à en-tête de l'association)

Monsieur le Préfet (ou sous-Préfet),

Nous avons l'honneur, de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de la séance du conseil d'administration (ou de son assemblée générale) en date du, l'association, dont le siège est à et qui a été déclarée le a procédé au renouvellement du bureau, composé désormais comme suit :

M, prénoms....., né(e) le à....., de nationalité, domicilié à exerçant la profession de, exerçant la fonction de

M, prénoms....., né(e) le à....., de nationalité, domicilié à exerçant la profession de, exerçant la fonction de

M, prénoms....., né(e) le à....., de nationalité, domicilié à exerçant la profession de, exerçant la fonction de

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire,
(nom et signature)

Le président,
(nom et signature)

(NDLR : en principe, la déclaration de modification des statuts doit être signée par deux membres du bureau.)